

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota
En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito
Semaine du 29 août 2025

FOCUS COLOMBIE : UN PROJET DE LOI ÉNERGETIQUE VISE À RÉDUIRE LE COUT DE L'ÉLECTRICITÉ AU RISQUE DE MENACER L'APPROVISIONNEMENT DES 2026. 2

Bolivie 3

La pénurie de diesel fragilise particulièrement les secteurs du transport et de la canne à sucre. 3

Colombie 3

Le taux de chômage baisse à 8,8 % en juillet 2025, sans que l'informalité n'augmente. 3

Le gouvernement a présenté un nouveau projet de réforme fiscale au Congrès. 4

Le commerce de détail voit ses ventes augmenter de plus de 10 % en g.a. pour le 4^e mois consécutif, portées par la consommation des ménages. 4

Endettement record des EPS, en parallèle du projet de réforme de la santé du gouvernement Petro. 4

Équateur 5

La loi de finances 2025 prorogée prévoit une hausse de l'investissement public à 2,4 Md\$. 5

Petroecuador attribue des ventes de pétroles d'un montant de 700 M\$. 5

Guyana 6

G Mining Ventures (GMIN) a reçu l'autorisation environnementale pour exploiter le projet *Oko West Gold Project*. 6

Pérou 6

Les exportations péruviennes dépasseraient les 84 Md\$ en 2025, un record. 6

L'inflation recule à 1,1 % en g.a. et atteint son niveau le plus bas de l'année. 6

Suriname 6

La Chine fait un don de 14 M\$ pour des projets de développement. 6

Venezuela 6

L'industrie affiche une timide reprise et de forts contrastes entre secteurs. 6

L'« effet Chevron » a permis au Venezuela d'afficher un excédent commercial de 613,5 M\$ avec les États-Unis. 7

Inauguration d'une nouvelle ligne maritime directe entre le Venezuela et la Turquie. 7

Focus Colombie : un projet de loi énergétique vise à réduire le coût de l'électricité au risque de menacer l'approvisionnement dès 2026.

En août 2025, le ministre des Mines et de l'Energie, Edwin Palma, a annoncé **un projet de loi énergétique visant à réduire la facture d'électricité, via la révision du *cargo por confiabilidad* (ou « prime de fiabilité », cf. *infra*). Selon les analystes, cette mesure pourrait toutefois fragiliser la sécurité d'approvisionnement en électricité du pays dès 2026.** L'objectif affiché est de soulager les consommateurs confrontés à une hausse des prix de l'électricité (+15,3 % par an en moyenne entre 2021 et 2024).

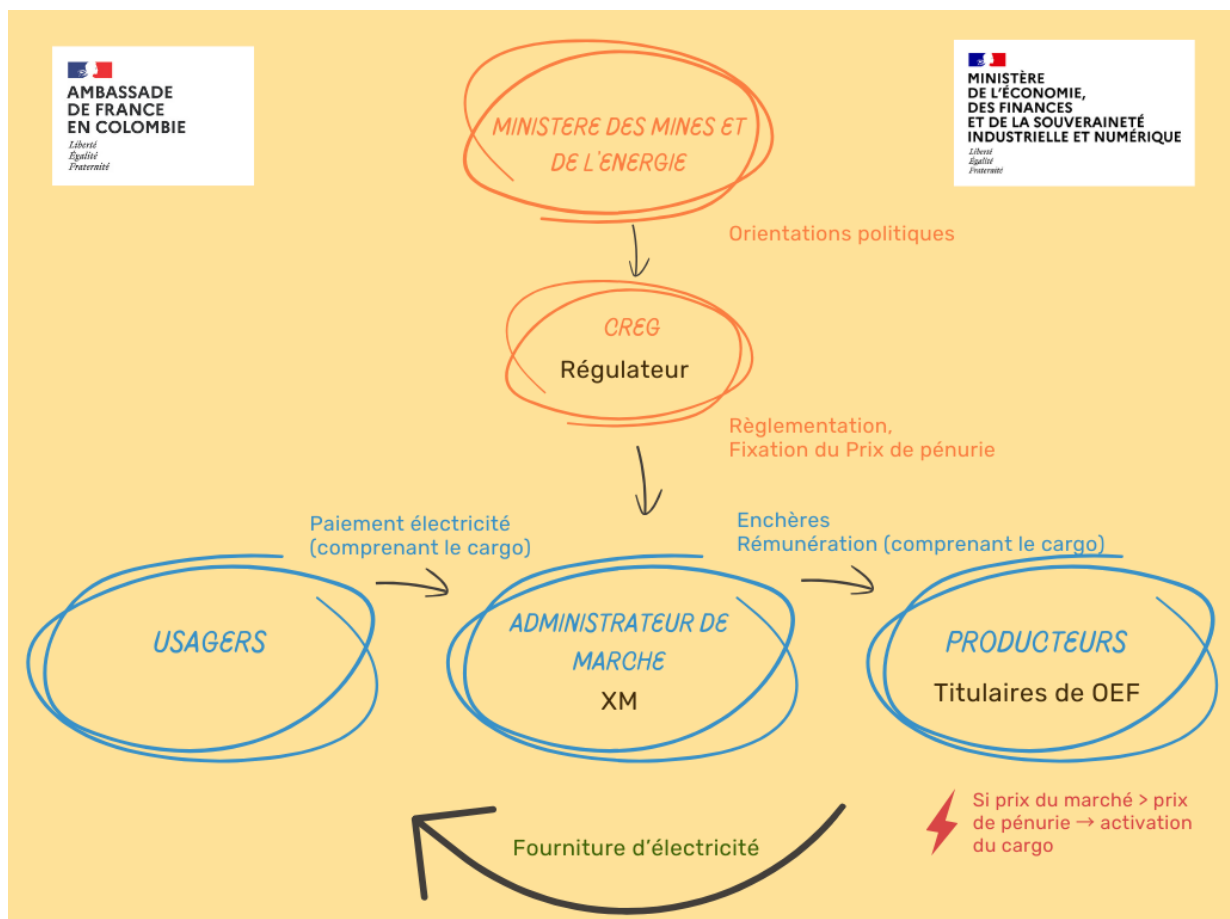
L'hydroélectricité représente entre 60 et 70 % de la capacité installée de production électrique en Colombie, ce qui expose le pays aux aléas climatiques, notamment dans le cadre des alternances de phénomènes climatiques *El Niño* et *La Niña*. Afin d'y remédier, le gouvernement a instauré en 2006 le *cargo por confiabilidad*. **Agissant comme une assurance de capacité, ce mécanisme rémunère les producteurs titulaires d'Obligations d'Énergie Ferme (OEF, cf. *infra*) via un système d'enchères, en échange de leur engagement à fournir suffisamment d'électricité en cas de pénurie d'énergie.** Ce système a par exemple permis de fournir de l'électricité lors de la sécheresse liée à *El Niño* entre avril 2024 et avril 2025.

Le ministère des Mines et de l'Energie définit les grandes orientations politiques, tandis que la CREG (Commission de Régulation de l'Energie et du Gas) fixe la réglementation. Sous la supervision de cette dernière, l'administrateur de marché (XM), organise des enchères où les producteurs d'électricité proposent une capacité à un prix donné. Les gagnants s'engagent à fournir de l'électricité en cas de pénurie – les OEF – en échange d'un revenu mensuel stable : le *cargo por confiabilidad*. Ce paiement régulier garantit donc aux producteurs une source de revenus stable. En parallèle, si le prix du marché dépasse le prix de pénurie, alors le *cargo* s'active, et les producteurs titulaires d'OEF sont tenus de livrer l'électricité promise au prix prédéfini, assurant ainsi la continuité d'approvisionnement (Figure 1).

Selon le ministère des Mines et de l'Energie, les usagers ont versé 23 Md \$ (92 000 Mds COP) depuis sa mise en place en 2006. Désireux de réduire le prix de l'électricité, ce dernier souhaite en partie restreindre la durée de rémunération du *cargo*. Cependant, **une telle mesure réduirait l'incitation des producteurs à moderniser les centrales et risquerait de compromettre l'approvisionnement en électricité du pays, alors même que, selon *Fitch Ratings*, la demande énergétique pourrait dépasser la capacité de production des OEF actuels de 4 % à 5 % entre 2026 et 2028.** Cette perspective inquiète particulièrement les producteurs thermiques. En effet, *Termocandelaria* tire plus de 20 % de ses revenus de ce mécanisme, tandis qu'*Enel Colombia*, *EPM* et *Isagén* en dépendent à hauteur de 10 à 15 %. Or, les centrales thermiques constituent la deuxième source de production d'électricité en termes de capacité installée après les centres hydroélectriques, et peuvent garantir près de 90 % de leur capacité à produire, contre 30 à 35 % pour le secteur hydro et moins de 20 % pour le solaire, en fonction des aléas climatiques.

Une modification uniforme du *cargo*, indépendamment des technologies de production, risquerait donc de fragiliser les centrales thermiques, pourtant essentielles à la sécurité d'approvisionnement. La côte caraïbe qui en dépend particulièrement lors des épisodes de sécheresse, affiche déjà des tarifs de l'électricité supérieurs de 18 % par rapport à la moyenne nationale. De plus, la vulnérabilité des centrales thermiques est d'autant plus préoccupante que la production de gaz a diminué de -18,5 % en juin 2025 (en g.a). **Enfin, faute d'approvisionnement, de nombreuses entreprises relancent l'usage du charbon, contraignant davantage la transition énergétique promue par le gouvernement** (cf. [Brèves 34^e semaine](#)).

Figure 1 : Schéma simplifié du système électrique colombien.



Bolivie

La pénurie de diesel fragilise particulièrement les secteurs du transport et de la canne à sucre.

La pénurie de devises étrangères en Bolivie, liée à la défense du taux de change fixe, au financement du déficit de l'État – et à l'atteinte d'un déficit de la balance courante, principalement du fait de la chute des exportations de gaz – a mené YPFB (Yacimiento Petrolíferos Fiscales de Bolivia, compagnie pétrolière publique) à rationner la distribution de carburant.

Dans ce cadre, **la pénurie provoque d'importantes files d'attentes aux stations-essence et grève les activités de transport de poids lourds**. La production de canne à sucre est également affectée par la pénurie de diesel : la récolte de la canne à sucre est ralentie, ainsi que son transport vers les sucreries où elle est transformée en sucre et en éthanol. Fin août, le taux d'avancement de la récolte de la canne à sucre affichait 55 % alors qu'il aurait dû atteindre 75 % selon les producteurs de canne à sucre.

Colombie

Le taux de chômage baisse à 8,8 % en juillet, sans que l'informalité n'augmente pour autant.

En juillet 2025, le taux de chômage en Colombie a atteint 8,8 %, en baisse de -1,1 p.p. en g.a. selon la DANE. Quatre secteurs accumulent la majorité de l'emploi : la vente et la réparation de véhicules (16,9 %), l'agriculture (14,4 %), l'administration publique (11,8 %) et le loisir (8,3 %). Les secteurs les plus dynamiques en emploi sont l'hébergement et la restauration (+0,8 pp), le transport et le stockage (+0,7 pp) et les activités professionnelles, scientifiques, techniques et services administratifs (+0,5 pp), tandis que l'information et la communication ainsi que l'administration publique se contractent (respectivement -0,3 pp et -0,2 pp).

Le chômage touche davantage les femmes (11,1 % contre 7,1 % pour les hommes) alors que leur taux d'activité est plus faible (53,4 % contre 76,7 % pour les hommes). Au niveau territorial, le Quibdó (département du Chocó) enregistre le taux de chômage le plus fort (24,3 %) tandis qu'il n'atteint que 7,3 % à Medellín (département d'Antioquia), grâce à la relance de l'industrie manufacturière.

Si l'informalité représente toujours plus de la moitié des actifs (54,8 % en juillet 2025), elle s'est réduite de -1,2 p.p. en g.a. En particulier, le secteur agricole, informel à 84,6 %, a vu son taux d'informalité se réduire de 2,4 pp. Les économistes soulignent cependant que cet équilibre entre hausse de l'emploi et réduction de l'informalité demeure fragile en raison des difficultés budgétaires, de l'impact des droits de douane sur la production ainsi que de la hausse du coût du travail induite par la récente réforme du travail (à compter de juillet 2025).

Le gouvernement a présenté un nouveau projet de réforme fiscale au Congrès.

Le nouveau projet de réforme fiscale présentée le 1^{er} septembre au Congrès doit permettre de collecter 6,6 Md\$ (26 300 Md COP, soit 1,4 % du PIB) de recettes fiscales additionnelles. Quatre paquets de mesures sont proposés :

- (i) la suppression de certains avantages fiscaux (représentant 0,3 % du PIB) comme la TVA réduite pour les véhicules hybrides, ou les subventions à l'essence,
- (ii) des hausse d'impôts visant les ménages les plus aisés (0,2 %) via une hausse de la progressivité de l'impôt sur le patrimoine ou une taxe additionnelle de 15 % pour les secteurs financiers et miniers,
- (iii) des hausses d'impôts sur des produits produisant des externalités négatives sur l'environnement et la santé (0,5 %) notamment via une taxe de 19 % sur l'alcool et le tabac ou les jeux de hasard,
- (iv) une amélioration de l'efficacité de la DIAN, la direction des impôts (0,3 %).

Certaines de ces mesures sont qualifiées d'ambitieuses par les experts et surestimeraient les recettes effectivement collectées.

La répétition du scénario de la préparation du budget 2025, où le Congrès avait rejeté à la fois le budget et la réforme fiscale associée, est jugée comme étant probable par plusieurs économistes. Fin 2024, la réforme fiscale rejetée prévoyait de collecter 12 000 Md COP (3 Md\$), soit deux fois moins que la réforme actuelle. D'ici le 15 septembre, les quatre commissions économiques du Congrès devront approuver le montant final du budget

2026 (139 Md\$; 557 000 Md COP), indiquant la position des législateurs quant aux réformes proposées. Dans le cas d'un rejet, le déficit, estimé à 6,2 % pour le budget 2026 pourrait atteindre 7,5 % (cf. [Focus semaine 33](#)).

Le commerce de détail voit ses ventes augmenter de plus de 10 % en g.a. pour le 4^e mois consécutif, portées par la consommation des ménages.

En juin 2025, 18 des 19 secteurs du commerce de détail ont enregistré des taux de croissance positifs, à l'exception des combustibles. Les biens durables sont particulièrement dynamiques, notamment les biens de télécommunication (+57 % par rapport à mai 2025), électroménagers (+24 %), les véhicules de particuliers (+20,9 %) et les autres véhicules (+19,3 %). Par rapport à juin 2024, le commerce de détail atteint ainsi une croissance de 10,1 % (13,1 % hors combustibles).

L'emploi du secteur commercial de détail a augmenté de 0,3 % par rapport à mai 2025, la première croissance en emploi du secteur en 14 mois. De même, l'emploi dans les grands magasins a augmenté pour la première fois depuis 18 mois. Les secteurs les plus dynamiques en emploi sont le secteur pharmaceutique et des produits de beauté (+4 %), des articles culturels et du divertissement (+8 %) et des motos (+3 %).

Ce dynamisme est porté par la consommation des ménages, avec une croissance de 4,1 % au S1 2025 (contre 2,4 % pour le PIB). L'indice de confiance des ménages, alimenté par la hausse historique des remesas ainsi que par la baisse de l'inflation, a ainsi atteint +2,2 % alors qu'il était négatif depuis 2022 (cf. [Focus semaine 34](#)).

Endettement record des EPS, en parallèle du projet de réforme de la santé du gouvernement Petro.

Les Entités Promotrices de la Santé (EPS), acteurs centraux du système de santé colombien, accumulent une dette de 64 p.p. supérieure à leurs actifs, révélant une situation d'insolvabilité technique qui menace la stabilité du modèle.

Organismes majoritairement privés, régulés par le ministère de la Santé et de la Protection

Sociale, les EPS ont pour mission d'affilier les citoyens, administrer les fonds et assurer l'accès aux soins. Elles sont confrontées à un lourd endettement. Au T1 2025, les EPS cumulent 7,3 Md\$ de dettes pour 4,5 Md\$ d'actifs. Le ratio passif/actif est donc de 164 %, signe d'une insolvabilité accrue. **Le patrimoine net négatif est donc de 2,8 Md\$, soit vingt fois supérieur à celui 2022.**

Le problème ne réside pas seulement dans le volume des dettes, mais aussi dans leur composition. Près de 98 % correspondent à des impayées des EPS envers les cliniques et hôpitaux. En 2025, les dépenses totales des EPS ont atteint 9,5 Md\$ contre seulement 8,9 Md\$ de recettes, creusant un déficit chronique. De plus, les recettes des EPS, fondées sur l'UPC fixée par l'Etat, n'évoluent pas au même rythme que les dépenses de santé, aggravant le déficit.

La concentration du secteur accentue le risque systémique. Entre 2019 et 2025, le nombre d'EPS est passé de 40 à 23 (-43 % en 6 ans), et 7 de ces 23 EPS concentrent 80 % des actifs et 74 % des passifs, couvrant plus de 26 millions de Colombiens (49 % de la population). **Huit EPS sont par ailleurs passées sous intervention administrative de la Superintendencia de Salud, dont sept depuis fin 2022.**

En parallèle de cette crise, le gouvernement Petro pousse sa réforme de la santé. Approuvée en deuxième débat à la Chambre des Représentants (95 voix contre 25), elle doit désormais passer par deux votes au Sénat. Cette réforme avait déjà été présentée à la Chambre des Représentants en 2023, qui l'avait bloquée refusant la suppression des EPS et la centralisation immédiate des fonds à l'ADRES, une agence étatique de gestion de la sécurité sociale de santé. Réintroduite en 2024, la nouvelle version de la réforme ne supprime pas le rôle des EPS mais les convertit en « *gestionnaires de santé et de vie* » chargées de coordonner les soins, tandis que la gestion financière serait progressivement centralisée à l'ADRES.

Indicateurs	Variation hebdomadaire	Variation en glissement annuel	Ce jour
Bourse (COLCAP)	0,4%	39,5%	1854
Change USD/COP	-1,5%	-4,7%	3961
Change EUR/COP	-0,9%	0,4%	4657
Prix du baril (Brent, USD)	-1,9%	-6,5%	66,82

Équateur

La loi de finances 2025 prorogée prévoit une hausse de l'investissement public à 2,4 Md\$.

La loi des finances 2025 prorogée (cf. [Brèves 35^e semaine](#)) **prévoit une hausse de l'investissement public à 2,4 Md\$, contre 2,3 Md\$ prévus en 2024.** Cette augmentation vise à relancer l'économie et créer des emplois, notamment pour les jeunes, à travers des projets d'infrastructure comme deux nouvelles prisons, un musée national à Quito ou encore un pont à Guayaquil. Néanmoins, l'exécution budgétaire reste faible : fin août, seuls 673,5 M\$ avaient été dépensés (soit 27 %). Force est de constater que l'investissement public reste la variable d'ajustement face à un déficit budgétaire important, d'autant plus que la plupart des projets dépendent de financements extérieurs lents à se concrétiser.

Le ministère des Infrastructures est le plus doté, avec un budget passant de 311 M\$ à 440 M\$, principalement pour l'entretien routier. Toutefois, là aussi, les dépenses effectives restent faibles. Le ministère de la Défense, affiche une exécution de seulement 11 % de son budget.

Petroecuador attribue des ventes de pétroles d'un montant de 700 M\$.

Petroecuador percevra plus de 700 M\$ de revenus grâce à la vente de 8,6 mb de pétrole brut « Oriente » et 4,3 mb de pétrole brut « Napo ». Les entreprises publiques chinoises *Petrochina International Co. Ltd* et *Unipeac América Inc.* ont remporté les contrats en proposant les meilleures offres.

S'agissant du brut « Oriente », trois appels d'offres ont permis d'attribuer 2,mb répartis en huit cargaisons, avec des prix indexés sur le cours du WTI. Plus de 30 entreprises ont été invitées, dont 14 ont soumis des propositions. S'agissant du brut Napo, 1,44 mb seront exportés en quatre cargaisons, à la suite d'un premier appel d'offres auquel neuf sociétés ont participé, toutes enregistrées comme fournisseurs officiels de Petroecuador.

Guyana

G Mining Ventures (GMIN) a reçu l'autorisation environnementale pour exploiter le projet Oko West Gold Project.

Le groupe canadien d'exploitation d'or a reçu le 2 septembre dernier l'autorisation environnementale pour exploiter le site Oko West jusqu'en 2030. Les réserves d'or estimées de ce site sont de 153 tonnes (5,4 M onces) pour une production annuelle de près de 10 tonnes (350 000 onces). Les premières extractions devraient débuter en 2027. L'or représentait le deuxième produit exporté du Guyana (6 %) en 2023, derrière le pétrole.

Pérou

Les exportations dépasseraient les 84 Md\$ en 2025, un record.

Selon les estimations de la Chambre de Commerce de Lima (CCL), **les exportations péruviennes atteindraient 84,3 Md\$ cette année, établissant ainsi un nouveau record historique et dépassant de plus de 13 % les résultats de 2024.** La chambre a estimé que les exportations minières progresseront de 15,9 %, grâce au dynamisme du cuivre, de l'or et de l'argent, dans un contexte de forte demande mondiale liée à la transition énergétique.

Dans le secteur agricole, une augmentation de 8,6 % est attendue, avec de bons résultats pour le cacao, l'avocat, le raisin, les myrtilles et une présence solide des légumes tels que les artichauts et les asperges. De même, de bonnes performances sont attendues du café, de la pêche, et du textile et l'habillement.

Pour sa part, l'Association des Exportateurs (ADEX) a révélé qu'en juin, **plus de 1,4 M d'emplois directs annualisés liés aux exportations ont été enregistrés.** Les secteurs qui se sont distingués sont l'agro-industrie (640 000), l'exploitation minière traditionnelle (383 000) et l'agriculture primaire (175 000).

L'inflation recule à 1,1 % en g.a. et atteint son niveau le plus bas de l'année.

Selon les données publiées par l'Institut National de Statistique, l'indice des prix à la consommation (IPC) de Lima métropolitaine a enregistré une contraction de -0,29 % en août. **Cet indicateur a baissé pour la troisième fois cette année (après janvier et mai) et atteint un taux de 1,1 % en g.a..** De plus, le rythme de la hausse des prix a tellement ralenti qu'il est devenu le plus faible enregistré depuis août 2018 (1,07 %).

Selon le rapport technique, le résultat mensuel a été principalement influencé par la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-1,05 %) et des logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles (-0,94 %). Pour sa part, **la Banque centrale prévoit une inflation de 2,2 % fin 2025, laissant entrevoir des baisses de son taux d'intérêt directeur.**

Suriname

La Chine fait un don de 14 M\$ pour des projets de développement.

Le 2 septembre, le Suriname et la Chine ont signé deux accords pour un allègement de la dette de 15,6 M\$ (cf. Brèves 35^e semaine) **et une subvention de développement de 14 M\$.** La subvention de coopération économique et technique est destinée à des projets prioritaires : construction de logements abordables, agrandissement de l'aéroport international, amélioration de la sécurité routière, développement d'une gare routière et approvisionnement en eau. Pour mémoire, le Suriname a adhéré aux Nouvelles routes de la soie en 2018.

Venezuela

L'industrie affiche une timide reprise et de forts contrastes entre les secteurs.

La production industrielle privée vénézuélienne repart légèrement à la hausse au T2 2025 (+0,1 %).

Selon l'enquête de la Confédération vénézuélienne des industriels (CONINDUSTRIA), la production a évolué de manière irrégulière, après une hausse en avril (+1,7 % trim.), puis un recul en mai (-4,1 % trim.), l'activité reprend en juin (+3,3 % trim.). L'utilisation de la capacité installée reste faible, avec une moyenne de 46,1 % (47,4 % pour les grandes entreprises, 36,9 % pour les moyennes et 30,4 % pour les petites). En rythme annuel, les PME accusent une forte contraction (-8,4 %), les entreprises de taille intermédiaire reculent légèrement (-1,1 %), tandis que les grandes entreprises parviennent à enregistrer une croissance modeste (1,7 %).

Les performances sectorielles révèlent un paysage contrasté. Certains segments connaissent une expansion marquée, comme l'industrie pharmaceutique (+25,5 %) ou l'industrie chimique (+14,3 %). L'industrie alimentaire (+8 %) et l'industrie non-métallique (+8 %) affichent une croissance plus modérée. A contrario, d'autres industries s'enfoncent dans une crise profonde : métallurgie (-38 %), machines et équipements électriques et optiques (-36 %), bois et papier (-15 %), ou encore plastiques et caoutchouc (-8 %).

Malgré ces résultats mitigés, les industriels anticipent une croissance industrielle de +5,2 % en 2025. Toutefois, l'enquête (à réponses multiples) prévoit de multiples obstacles sur l'activité manufacturière : la pression fiscale et parafiscale (76 % des réponses), les distorsions du taux de change (62 %), le manque de devises (58 %) et de financement (56 %), la conjoncture économique incertaine (48 %) et la faible demande intérieure (38 %).

Cette combinaison de fragilités structurelles et de disparités sectorielles illustre les défis persistants de l'économie vénézuélienne, où quelques niches dynamiques peinent à compenser le recul généralisé de l'industrie.

L'« effet Chevron » permet au d'afficher un excédent commercial de 614 M\$ avec les Etats-Unis.

Selon les données du Bureau du recensement étatsunien, les recettes en devises issues des exportations vénézuéliennes ont atteint 2,5 Md\$ au S1 2025 (-2,8 % en g.a.). Le pétrole

brut a représenté 87 % du total (2,2 Md\$), en baisse de 7 % en g.a. En revanche, les exportations de coke (résidus de charbon) et de bitume ont fortement augmenté (167 M \$, +344 %), atteignant leur plus haut niveau depuis au moins 2009. Du côté des importations, les achats vénézuéliens en provenance des Etats-Unis se sont élevés à 2 Md\$ au S1 2025. Malgré la contraction des exportations pétrolières, la balance commerciale bilatérale reste excédentaire pour le Venezuela au S1 2025, avec un solde de 614 M \$, en hausse de 7 % en g.a.

Cette évolution illustre les incertitudes qui pèsent sur la filière pétrolière vénézuélienne dans le cadre de l'« effet Chevron », permis par le renouvellement de la licence OFAC afin de lui permettre d'opérer au Venezuela. Les résultats confirment qu'en dépit de la diversification limitée des exportations, le Venezuela parvient encore à maintenir un excédent commercial avec les États-Unis, porté par la vigueur ponctuelle des exportations de produits dérivés du pétrole.

Inauguration d'une nouvelle ligne maritime directe avec la Turquie.

Une route maritime directe entre la Turquie et le Venezuela sera inaugurée le 15 septembre prochain. Elle réduira la durée du transport de près de deux mois à seulement 18 jours.

Cette liaison a été annoncée par le président de la Chambre de commerce vénézuélienne-turque. Le premier navire transportera depuis la Turquie des produits alimentaires et de consommation courante (farine, pâtes, cosmétiques), tandis que le Venezuela prévoit d'exporter café, crevettes et fruits tropicaux.

En 2024, le Venezuela a exporté pour 360 M\$ vers la Turquie, +24 % par rapport à 2023, selon la ministre vénézuélienne du Commerce extérieur, Coromoto Godoy. Ces flux concernaient principalement les métaux, les engrais, les minéraux et les combustibles, tandis que Caracas mise désormais sur une diversification agricole (cacao, café, haricots chinois).

Cette nouvelle ligne maritime vise donc à consolider des échanges encore modestes, mais en expansion, malgré des variations trimestrielles contrastées.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md USD)	PIB/hab. à prix courants (m USD)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dette publique brute (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	56,3	4,5	1,3	1,1	-2,5	92,4	108	+5	15,6
Colombie	53,1	427,8	8,1	1,7	2,4	-2,3	59,7	83	+2	4,1
Equateur	18,1	125,7	6,9	-2,0	1,7	3,4	55,0 (2024)	88	+1	3,4
Guyana	0,8	25,8	32,3	43,6	10,3	8,9	27,7	89	+6	4,2
Pérou	34,4	303,3	8,8	3,3	2,8	1,7	33,7	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,9	3,0	3,2	-34,0	86,6	114	+2	7,4
Venezuela	26,7	108,5	4,1	5,3	-4,0	0	164,2 (2024)	121	0	254,4
Argentine	47,6	683,5	14,4	-1,7	5,5	-0,4	73,1	47	0	20,0
Brésil	213,4	2 126,0	10,0	3,4	2,0	-2,3	92,0	84	+2	5,3
Chili	20,2	343,9	17,0	2,6	2,0	-2,0	43,0	45	0	3,9
Mexique	133,4	1 692,6	12,7	1,5	-0,3	-0,5	60,7	81	+3	3,4

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Diego MAGUINA, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ, Xavier FOUVET.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)